

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 3 avril 2026

### Déploiement d'un **médicobus** en Haute-Loire sur le territoire de la communauté de communes de Cayres-Pradelles !

Face aux enjeux de désertification médicale, les acteurs du territoire se sont mobilisés collectivement pour construire des réponses adaptées aux réalités locales. Ce **médicobus** a pour objectif d'apporter une réponse concrète aux difficultés d'accès aux soins des personnes isolées.

Cabinet médical mobile, ce dispositif entièrement équipé vise à apporter **un accès à des consultations de médecine générale** sur un territoire sous doté. Il s'agit d'une solution mobile, adaptée aux besoins locaux et complémentaire des professionnels de santé du territoire.

Le **médicobus** sera opérationnel à **partir du 20 Avril 2026 à Pradelles**, pour toute consultation de médecine générale. Il s'adresse principalement aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont le médecin traitant est indisponible.

Le **médicobus** stationnera, à jours fixes, du **lundi au vendredi**, de **9h30 à 17h** dans 3 communes :

- **Pradelles** (rue du Breuil – devant la salle d'animation) : LUNDI et JEUDI
- **Landos** (2 rue du Four – devant la salle culturelle) : MERCREDI
- **Costaros** (6 place de l'Eglise) : MARDI et VENDREDI

Les consultations seront réalisées au sein du véhicule, par des médecins volontaires, accompagnés d'assistantes médicales. La prise de **rendez-vous est obligatoire** et s'effectue par téléphone au : **04 30 00 30 33** (du lundi au vendredi de 8h à 20h). Le secrétariat qui assure la prise de RDV sera ouvert à **partir du 7 avril 2026**.

## Une offre de soins généraliste proposée 5 jours par semaine

**Le médicobus fonctionnera 5 jours par semaine** et stationnera dans les bourgs centres de la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles, retenues selon des indicateurs de densité médicale et du nombre de patients âgés, en ALD et/ou sans médecin traitant à savoir : Pradelles, Costaros et Landos.

**Le médicobus proposera une offre de soins généraliste\***, complémentaire à l'offre de soins existante, avec l'objectif de réaliser une consultation médicale de premier recours et de réinsérer les patients dans un parcours de prise en charge. Les consultations médicales se feront sur rendez-vous au prix d'une consultation de secteur 1.

*\*L'activité sera assurée par plusieurs médecins généralistes dont une médecin retraitée, salariée par le GIP Ma Région, ma Santé Auvergne-Rhône-Alpes et rattachée au centre de santé de Landos.*

## Des institutions locales, départementales et régionales mobilisées ensemble pour le déploiement du médicobus et l'accès aux soins de proximité

Implanté dans la Haute-Loire, le médicobus est porté par la **Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Velay Sud** qui animera et fera vivre le dispositif. Il s'inscrit dans une démarche collective associant l'ensemble des acteurs du territoire, aux côtés notamment du Département de la Haute-Loire, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agence régionale de santé, de la CPAM, de la MSA et des collectivités locales. Ce partenariat étroit permet de structurer une réponse coordonnée, au plus près des besoins des habitants, dans un contexte de forte tension sur l'offre de soins.

En matière de financement, **l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes** apporte une aide jusqu'à hauteur de 100 000 euros par an sur 3 ans pour le fonctionnement et 8 000 euros pour l'investissement. **Le Département de la Haute-Loire** procède à l'acquisition du véhicule aménagé (160 000 euros TTC) qu'il met à disposition de la CPTS Velay Sud, avec un co-financement de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** correspondant à 80% du montant HT.

Les autres co-financeurs sont la **CPTS Velay Sud, la CPAM de la Haute-Loire, la MSA et le Crédit Agricole.**

**Les soins dispensés dans le Medicobus sont financés par la CPAM et la MSA.**

## Une démarche "d'aller-vers"

**Le médicobus s'inscrit à la fois dans le Plan France Ruralités**, annoncé par le Gouvernement en juin 2023, et dans le plan d'action pour améliorer l'accès aux soins, tout en prenant pleinement place dans les stratégies territoriales portées conjointement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à travers son PACTE 43 et le Département de la Haute-Loire, via son Plan Santé 43. Cette action s'inscrit dans le Pacte du Gouvernement contre les déserts médicaux d'avril 2025 .

**Cette démarche « d'aller-vers » vise à déployer une offre de médecine générale itinérante au plus près des habitants**, en ciblant prioritairement les territoires ruraux confrontés à une faible densité médicale et à une part importante de patients sans médecin traitant ou en affection de longue durée.

### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03

**NOUVEAU !**

# Le **médicobus** arrive sur notre territoire !

LANCEMENT LE 20 AVRIL 2026

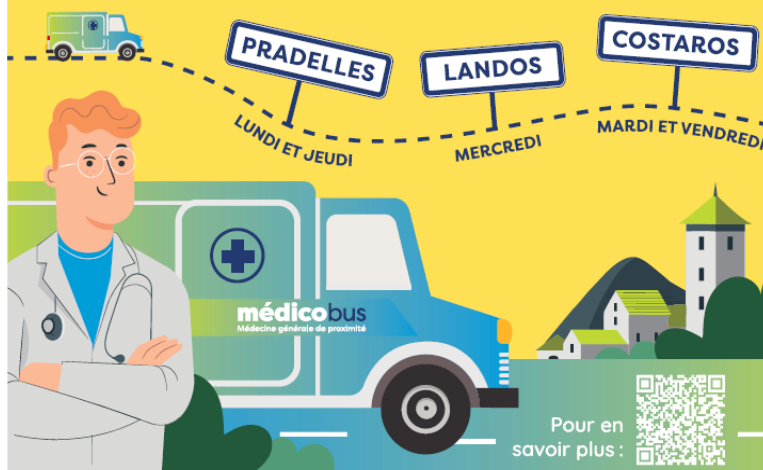
**Des consultations de médecine générale au plus près de chez vous**

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Votre médecin traitant est indisponible ?

Des consultations se font de 9h30 à 17h uniquement sur RDV :

**04 30 00 30 33**



## Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03